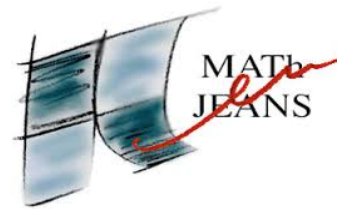


Compte rendu du Conseil d'Administration de l'association MATH.en.JEANS

samedi 16 juin 2018



Présent·e·s : G. Lamboley, H. Alami, D. Alexinitzer, F. Parreau, A. Fryc., C. Martin, P. Audin, L. Audin, A. Szpirglas, R. Brouzet, A. Boisseau, P. Grihon, M. Jacquier, F. Bavard, H. Proal, N. Vanlancker, F. Moussavou (APMEP), B. Heisler, J. Tressens, H. Lafrance, G. Bailly-Maitre, A. Gougnard

Invité·e·s : M.-F. Roy, M. Janvier, J. Richard, J. Cassaigne, B. Heisler
Les salarié·e·s : Clémence Coudret, Julien Dumercq

Excusé·e·s :

Ordre du jour

- 1-Approbation du CR du dernier CA
- 2-Date du prochain CA
- 3-Changement de l'ordre du jour
- 4-Proposition d'avantages pour un atelier dont l'établissement est adhérent à MeJ
- 5-Élection du bureau
- 6-Congrès 2018 et 2019
- 7-Fondations
- 8-Erasmus
- 9-Embauche d'un successeur pour Julien
- 10-Embauche d'un·e quatrième salarié·e
- 11-Université d'été indien
- 12-Com Com
- 13-Com site

- 14-Questions diverses

Julien annonce son départ et la naissance de Lucas

1-Approbation du CR du dernier CA

Le vote d'approbation de ce CR est reporté au prochain CA (arrivé trop tard auprès des membres du CA)
--

2-Date du prochain CA

Proposition : le 27 octobre à Bombannes à la suite de l'Université d'été (23 au soir au 27 octobre matin) : trop peu de membres du CA pourront être présents

Il semble difficile de décider ; un sondage sera organisé par voie électronique pour déterminer cette date.

4-Proposition d'avantages pour un atelier dont l'établissement ou l'association est adhérent à MATH.en.JEANS

Le but est de proposer aux associations et établissements quelques « avantages » pour les motiver à adhérer.

En 2017 nous avons eu 17 adhésions à 75 € (dont une seule d'association – Animath) et depuis le 1er janvier 2018 nous en sommes à 14 (dont trois associations – Animath, Maths pour Tous et APMEP).

L'adhésion à l'association MeJ (75 €) peut être prise en charge sur les crédits d'enseignement d'un établissement.

Propositions à inscrire dans le règlement intérieur :

Une association ou établissement adhérent à l'association MeJ pourra modifier leur effectif de facturation de 2 personnes maximum jusqu'à trois semaines avant le début du congrès d'affectation.

Une association ou établissement adhérent à l'association MATH.en.JEANS pourra bénéficier de l'adhésion de MeJ à la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (50 €) ou au MIJE (lorsque MATH.en.JEANS en est adhérente) pour les hébergements de groupes liés à des actions de MATH.en.JEANS.

Un association ou établissement adhérent à l'association MATH.en.JEANS et dont les élèves participent à un congrès aura un certificat de participation.

D'autre part, pour solliciter une aide directe ou indirecte, les établissements devront être adhérents.

De même, un établissement utilisant l'association pour avancer des dépenses ou percevoir des subventions devra être adhérent de l'association MATH.en.JEANS.

Le CA approuve à l'unanimité ces dispositions
--

5-Élection du bureau

Françoise Bavard propose un bureau restreint à 5 personnes.

- Françoise Bavard, présidente
- Pierre Grihon, vice-président en charge des financements
- Gilles Lamboley trésorier
- Aviva Szpirglas, secrétaire
- Murièle Jacquier en charge du suivi des salarié·e·s

Par ailleurs un certain nombre de groupes travailleront sur des projets

groupe congrès
coordination nationale (animateur : Jérôme Tressens), coordination internationale
administration des salariés
coordination des chercheurs (animateur : Robert Brouzet)
conseil scientifique
comité d'édition
administrateur du site (remarque de F. Parreau : ce n'est pas un groupe de travail c'est plutôt une charge)
recherche de financement (Pierre Grihon, Julien Dumercq)
commission communication (Murièle Jacquier, Amandine Gougnard, Clémence Coudret)
commission site
Erasmus (Hubert+ Julien)

Le bureau se réunira en présentiel une fois par mois et invitera ponctuellement les responsables de groupe de travail qui voudraient communiquer avec le bureau sur des points précis

Discussion

François Parreau demande comment va se passer le suivi des salarié·e·s? On passe de trois référents à un ...
Françoise Bavard lui répond que aujourd'hui Clémence et Julien sont cadres et donc sont autonomes, ce qui allège la tâche.
François Parreau demande ce qui se passera pour Marion.
Murièle Jacquier remarque qu'elle sera en contact avec le trésorier très régulièrement
Hubert Proal confirme à la lumière de son expérience.

Pierre Audin regrette qu'on n'ait pas parlé de cette nouvelle organisation en AG
Nicolas Vanlancker indique que le CA peut décider du fonctionnement du bureau
Dror Alexinitzer remarque que le CA peut décider et (comme François Parreau) pense que le bureau décide tout seul de son fonctionnement.
Pierre Audin trouve que le CA est mis devant le fait accompli
Murièle Jacquier indique qu'on espère trouver dans ces groupes de travail la relève pour l'avenir.

Le bureau proposé par F. Bavard est élu

6-Congrès 2018 et 2019

Clémence : fait le bilan 2018 (voir pièce jointe)

Pour 2019 :

- Hts de France : Amiens (pb de jauge ?)
- Rhône Alpes : Grenoble 29 au 31 mars
- Midi Pyrénées Languedoc Roussillon : Toulouse (500 pour la jauge, pb possible ?) 5 au 7 avril
- PACA : Marseille (600 de jauge, peut être pb pour le forum)
- Grand Ouest : Rennes 29 au 31 mars

Marie-Françoise Roy précise qu'on pourra peut être faire intervenir des : conférenciers africains Elle demande si on pourrait on prendre en charge une personne venant du Niger ? Ce qui permettrait de lancer une démarche MeJ sur place

Clémence conseille de mettre ce point dans le budget du congrès, ce qui permettra de voir ce qu'on peut faire

- IdF : SUPELEC a priori 29 au 31 mars, 600 personnes (ou plus ! : on peut envisager de doubler l'effectif d'IdF)
- Nouvelle Aquitaine : La Rochelle 5 au 7 avril (Jauge de 700, mais il faudra dispatcher sur l'IdF)
- Grand Est : Louvain la Neuve (Belgique)
- Iasi : Europe hors France (10 au 12 mai)
- Amérique du Nord : ? ?
- MOPI : La Réunion 22 au 24 mars (200 personnes), congrès français
- Journée au Portugal ?
- Sarreguemines pour les primaires (journées)

7-Fondations

LFSE : c'est la fin

EDF : 20.000€ 2017/2018 + 50.000€ 2019

SNCF : 20.000€+20.000€ sur chaque année (16/17, 17/18) (dans deux régions) ; on pourra étendre à d'autres régions.

Pour la suite : on prospecte.

La fondation Total : on a fait une demande de financement sur 3 années. Mais MeJ n'est pas dans les axes de financements de Total. Nos interlocuteurs nous ont aiguillés vers une nouvelle structure (fondation) spécialisée sur l'enseignement et où Total est très important. Ils seraient prêts à nous « pistonner ». On attend.

Le nom de cette nouvelle fondation « United way alliance » (SNCF EDT Total).

Demande au CA d'une autorisation de travailler avec cette fondation.

Cette demande est acceptée avec 1 voix contre 1 abstention.

8-Erasmus (Julien Dumercq)

Les voyages se sont bien passés ; on a fait voyager plus de gens grâce aux financements que les ateliers ont trouvés par eux mêmes en dehors d'Erasmus.

Les réunions se sont bien passées.

Les participants ont constaté que les sujets étaient peut être trop scolaires, mais cela devrait s'arranger: les chercheurs ont rencontré des chercheurs français.

On va traduire les documents MATH.en.JEANS (Charte des ateliers, charte de l'édition) en anglais, roumain et polonais

9-Embauche d'un successeur pour Julien

Julien Dumercq quitte MATH.en.JEANS le premier octobre. Il faut voter pour que le CA donne son accord (ou non), pour recruter rapidement un remplaçant (prise de poste le 16 aout? Pour assurer le tuilage?)

Murièle Jacquier et Aviva Szpirglas s'occupent de rédiger l'annonce et de préparer un fiche de poste

Le CA est d'accord pour recruter quelqu'un sur le poste de Julien et missionne le bureau pour cela

10-Embauche d'une quatrième personne

Cette personne serait basée à Bordeaux (ou IHP mais Bordeaux c'est plus simple) en CDD pour 18 mois.

Discussion...

Les arguments pour : l'embauche des salariés n'a pas diminué le travail des bénévoles ; les salariés sont déjà au maximum, il faut les soulager. On pourrait en plus profiter du travail et des candidatures qu'on recevra pour le poste de Julien pour recruter tout de suite.

Ce/cette salarié-e pourra faire les tuilages lors du départ d'un autre salarié, cette personne pourra travailler comme soutien à la coordination nationale, et en soutien des équipes régionales ; elle pourra aussi être un soutien dans le travail administratif

Les arguments contre: ne faudrait-il pas trouver des bénévoles qui s'engagent plutôt que d'engager un nouveau salarié ? Et n'engager des personnes que pour des tâches ponctuelles.

C'est peut être un peu prématuré pour décider d'autant qu'on essaie de contenir le développement.

Il faut attendre au moins d'avoir au moins un financement sur 3 ans avant de décider d'embaucher une quatrième personne. On prend un gros risque malgré tout

Vote : 6voix pour, 4 voix contre, 8 abstentions
--

11-**Université d'été Indien** : on peut s'y inscrire, le programme prend forme (voir le tract et le site)

12-**Commission Communication** Voir le document distribué et donnés en annexe

13-**Questions diverses** pas de question diverse